



# La fnic cgt communique

Communique de presse

## Appel de la FNIC-CGT Branche Pétrole

**Pendant 24 heures, le 28 avril, pas une goutte de produits pétroliers ne doit sortir des raffineries ni des dépôts.**

**L**a loi Travail de la ministre **El Khomri**, a été écrite par le **MEDEF**, et mise en débat à l'assemblée par le gouvernement socialiste. Son application signifierait la **fin du Code du travail**, socle commun des garanties collectives dans le pays, et la mise en place d'autant de règles qu'il existe d'entreprises.

Après de **puissantes mobilisations** depuis le 9 mars, occultées par la complicité des entreprises des médias, dont les temps d'antenne sont consacrés à une multitude de contre-feux, le patronat ne cède pas, affirmant que le retrait de la loi serait une « catastrophe ».

La **majorité de la population** est **hostile** à cette loi, excédée par l'absence de tout résultat de la politique menée dans notre pays, hormis le niveau vertigineux des **profits** pour les entreprises, amenant un cash-flow dont l'explosion actuelle des fusions-acquisitions est la résultante.

**Concrètement** dans le pétrole, la loi Khomri implique la **fin de notre Convention Collective Nationale du Pétrole**, car tout accord signé localement, **même inférieur**, pourra y **déroger**. En fonction des rapports de forces, on pourra voir des entreprises du pétrole dérogeant à l'anticipation conventionnelle à la retraite des travailleurs postés, dérogeant à l'obligation et au niveau des primes d'ancienneté, de quart, etc.

**Nous sommes tous concernés !  
Le gouvernement DOIT retirer la loi.**

POUR IMPOSER CE RETRAIT DE LA LOI, NOUS METTONS EN DÉBAT UNE **RADICALISATION** DU MOUVEMENT DE PROTESTATION DANS **TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ.**

**C'EST POURQUOI LA FNIC-CGT APPELLE SES SYNDICATS À DES MOBILISATIONS MASSIVES, À LA GRÈVE, DANS LE PÉTROLE.**

**LE 28 AVRIL, POUR UNE DURÉE POUR L'INSTANT LIMITÉE À 24 HEURES, PAS UNE GOUTTE DE PRODUIT PÉTROLIER NE DOIT SORTIR DE NOS RAFFINERIES, DE NOS DÉPÔTS !**

**DE LA MONTÉE DES MOBILISATIONS, DE LEUR EXTENSION À L'ENSEMBLE DES SECTEURS ÉCONOMIQUES, DÉPENDRONT LA POURSUITE ET L'EXTENSION DU MOUVEMENT DANS LA BRANCHE PÉTROLE.**

Fait à Montreuil, le 15 avril 2016